

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Hiver 2024

À l'intérieur :

Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Annonces ministérielles



Message de la nouvelle sous-ministre adjointe de l'Excellence autochtone

Je suis à la fois honorée et ravie de me joindre au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à titre de sous-ministre adjointe de l'Excellence autochtone. J'ai travaillé dans le domaine de l'éducation publique pendant 20 ans, plus récemment à titre de directrice générale adjointe de la division scolaire Frontier et, auparavant, à titre de directrice de l'école secondaire Children of the Earth et de l'école secondaire professionnelle R. B. Russell dans la division scolaire de Winnipeg.

Je suis titulaire d'une maîtrise en éducation en services aux élèves de l'Université de Brandon et je poursuis actuellement des études en vue d'obtenir un doctorat en leadership pédagogique à l'Université de la Saskatchewan, en mettant l'accent sur les femmes autochtones en leadership pédagogique au Manitoba.

Je suis passionnée par le changement dans le système et l'équité en éducation. Je me réjouis à l'idée d'échanger et de collaborer avec bon nombre d'entre vous au cours des prochains mois alors que je commence mes nouvelles fonctions et que nous soutenons les élèves, les familles et les communautés autochtones.

Veillez agréer mes salutations distinguées.
Jackie Connell

Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

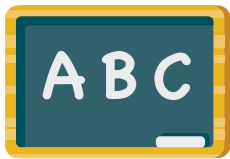


Promotion d'une approche holistique de la planification et de la réalisation du projet de création de places de garderie

Depuis la signature de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, un domaine d'intérêt prioritaire est la création de places de garderie. À l'heure actuelle, le Manitoba a réalisé d'importants progrès en matière de projets d'immobilisations, notamment en investissant dans le Projet d'établissement de centres de garde préfabriqués dans le cadre du volet des immobilisations des organismes directeurs municipaux et autochtones ainsi que d'autres projets d'immobilisations planifiés en partenariat avec les fournisseurs actuels, les divisions scolaires et les établissements d'enseignement postsecondaire.

Afin d'offrir un soutien plus global à nos partenaires et fournisseurs autorisés lors du processus d'agrandissement, le Ministère a élargi la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces et a embauché Signe Hanson à titre de directrice administrative. La direction comprend les deux secteurs suivants :

- Le **développement des immobilisations**, mené par la directrice Pam Wever, est responsable de superviser la conception, la prestation et le financement des programmes d'immobilisations.
- L'**équipe de réussite en accroissement de l'espace**, dirigée par Barbara Moncrieffe du Bureau de gestion des projets du Ministère, qui appuie tous les projets d'agrandissement, en matière d'immobilisations ou non, du lancement jusqu'à l'ouverture. Cette équipe met à profit tous les secteurs de la Division, y compris la planification de la main-d'œuvre, la délivrance de permis, l'inclusion et les finances.



Effectif d'éducateurs des jeunes enfants – Mobilisation, recrutement et sensibilisation

En partenariat avec la société de services professionnels MNP, le Ministère est heureux de présenter le projet d'examen des compétences et de la certification, une initiative importante dans le cadre des accords conclus entre le Manitoba et le Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants visant à accroître la qualité et l'inclusivité des services de garde d'enfants dans l'ensemble de la province. Alors que le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants continue d'évoluer, il est essentiel de s'assurer que les professionnels de la garde d'enfants sont soutenus par des aptitudes et des compétences pratiques de premier plan pour répondre aux divers besoins des enfants et des familles.

Ce projet vise principalement à améliorer les compétences et les processus de certification, en les harmonisant aux normes professionnelles et aux besoins éducatifs actuels. Le Ministère reconnaît l'importance de répondre aux besoins culturels et d'assurer l'inclusivité dans le domaine de l'apprentissage et d'intégrer les perspectives autochtones aux programmes de formation.

Pour atteindre efficacement ces objectifs, tous les intervenants du milieu de l'éducation sont invités à participer à un sondage qui nous aidera à :

- créer des cheminements de carrière clairs et complets pour les éducateurs des jeunes enfants;
- cerner les possibilités d'amélioration des compétences et des processus de certification, y compris l'accessibilité et la transparence des procédures de certification;
- recommander des processus de perfectionnement professionnel continu pour tenir les professionnels de la garde d'enfants informés des recherches les plus récentes et des pratiques exemplaires.

Vos points de vue sont essentiels alors que nous travaillons ensemble à façonner l'avenir de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au Manitoba. Un sondage sur la Revue des compétences et des titres professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance sera disponible à la mi-mars au [ParticipationMB](#). Le lien au sondage sera également partagé directement avec les intervenants en apprentissage et en garde de la petite enfance.

Si votre école ou organisme souhaite demander la présence de représentants du Ministère à votre prochain salon de l'emploi ou événement, envoyez un courriel à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à l'adresse cdcinfo@gov.mb.ca.

Pour de plus amples renseignements sur une carrière dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, cliquez rendez vous sur la page [Carrières dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants](#).



Lindsay Ortlieb, analyste de la politique par intérim, Shelly Marques, analyste de la politique principale, et Joanna Flores, analyste de la politique principale



Services de diversité et d'inclusion en pleine croissance pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance

En plus du bureau principal de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance situé au 114, rue Garry, le Ministère a récemment accru la capacité et le soutien de la Section de la diversité et de l'inclusion et de ses services en ouvrant un deuxième bureau au deuxième étage du 210, rue Osborne Nord, à Winnipeg. Les nouveaux locaux permettront d'accueillir d'autres membres du personnel lorsque les rénovations seront terminées plus tard en 2024.

Le Ministère administre le Programme de soutien à l'inclusion, qui aide les établissements de garde d'enfants admissibles à éliminer les obstacles, ce qui permet aux enfants ayant des besoins supplémentaires en matière de soutien ou des besoins comportementaux ou émotionnels importants de participer aux programmes et aux activités. Le Programme de soutien à l'inclusion peut également



Nouvel emplacement de la Section de la diversité et de l'inclusion au 210, rue Osborne

fournir des fonds pour appuyer la subvention pour du personnel spécialisé, les rénovations, l'équipement et la formation spécialisée. À l'heure actuelle, le Programme de soutien à l'inclusion emploie neuf coordonnateurs du Programme de soutien à l'inclusion, qui fournissent des services de gestion de cas et de développement de l'enfant au secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

Les garderies, prématernelles et garderies à domicile autorisées, sans but lucratif et financées peuvent obtenir des Services de gestion de cas, tandis que l'ensemble des garderies, prématernelles et garderies à domicile autorisées –financées et non financées– peuvent obtenir des Services de développement de l'enfance.

Les **Services de gestion de cas** comprennent l'accueil, l'évaluation, la planification des services, le soutien en matière de comportement et la formation pour les établissements qui travaillent avec des enfants ayant des besoins supplémentaires en matière de soutien ou des besoins comportementaux ou émotionnels importants et qui ont besoin de services et de mesures d'adaptation supplémentaires. Les coordonnateurs du Programme de soutien à l'inclusion administrent le financement sous forme de subventions, font le suivi des données et en rendent compte pour respecter les exigences provinciales et fédérales, et favorisent la mobilisation des intervenants.

Les **Services de développement de l'enfant** effectuent des interventions à court terme, des recommandations en matière de programmes, des stratégies comportementales, des ressources et de la formation au personnel de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance afin d'assurer des pratiques inclusives pour tous les enfants dans les environnements d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Les Services de développement de l'enfant mettent l'accent sur l'environnement de l'établissement, les programmes, les interactions entre le personnel et les enfants, la diversité et l'inclusivité. Les Services de développement de l'enfant ne sont pas adaptés à l'enfant et visent à renforcer la capacité du personnel et à adapter l'environnement et les programmes pour mieux répondre aux besoins de tous les enfants du groupe ou de la salle.

Apprenez-en davantage sur la Section de la diversité et de l'inclusion et le Programme de soutien à l'inclusion en visitant la page [Programme de soutien à l'inclusion relatif à la garde d'enfants](#).



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance (suite)

Les nouveaux établissements d'apprentissage et de garde d'enfants du Manitoba

Depuis octobre 2023, le Ministère appuie l'ouverture de cinq nouveaux établissements de garde d'enfants au Manitoba et d'autres sont en route :

- 10 octobre 2023 :
Municipalité rurale de Macdonald (Oak Bluff) – *Oak Bluff Early Years*
- 1^{er} novembre 2023 :
Municipalité rurale de St. Clements (Selkirk Est) – *Hand in Hand Daycare Inc.*
- 1^{er} novembre 2023 :
Village de Stonewall – *Starting Blocks Inc.*
- 12 décembre 2023 :
Municipalité rurale de Morris (Rosenort) – *Small Town Kids Daycare*
- 8 janvier 2024 :
Municipalité rurale et ville de Portage-la-Prairie (Portage-la-Prairie) – *McKenzie Knight Daycare*

Chaque établissement a été construit dans le cadre du Projet d'établissement de centres de garde préfabriqués qui prévoit une approche collaborative avec les municipalités et les collectivités des Premières Nations pour construire des garderies de grande qualité dans des délais accélérés et dans des régions où les besoins en matière de garde d'enfants ont été démontrés. Chaque établissement obtiendra un permis pour 74 places.

Apprenez-en davantage sur le Projet d'établissement de centres de garde préfabriqués et les ouvertures d'établissement à venir en visitant la page [Projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués](#).



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année

Cadre de leadership scolaire du Manitoba

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba est heureux de vous présenter le nouveau *Cadre de leadership scolaire du Manitoba*. Créé conjointement par des partenaires du milieu de l'éducation, ce document tient compte des réflexions et des pratiques exemplaires les plus récentes en matière de leadership scolaire efficace et vise à renforcer et à améliorer le travail des dirigeants scolaires actuels et à venir. Il véhicule une vision collective du leadership scolaire au Manitoba et met en lumière le savoir, les compétences et les comportements fondés sur des données probantes qui doivent être en place pour promouvoir l'apprentissage et le bien-être des élèves dans un environnement inclusif, sûr et bienveillant dans l'ensemble des quatre programmes scolaires du Manitoba : anglais, immersion française, français et études technologiques au secondaire.

Pour appuyer la mise en œuvre du Cadre, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba organise trois séances Zoom au début de mars 2024. Ces séances, coanimées par Steven Katz, présenteront les diverses composantes du Cadre aux dirigeants d'écoles et de divisions ou districts scolaires et appuieront les premières discussions sur la façon dont le Cadre peut être utilisé pour orienter le perfectionnement professionnel en leadership scolaire dans des contextes locaux.

Le 28 mai 2024, le Ministère tiendra une conférence d'une journée à l'intention des dirigeants d'écoles et de divisions ou districts scolaires et des partenaires du secteur de l'éducation afin d'explorer collectivement le *Cadre de leadership scolaire du Manitoba*. Rendez-vous sur la page [Cadre de leadership scolaire](#) pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le Cadre.

Coordonnées : sai-adm@gov.mb.ca



Programme de nutrition scolaire accessible à tous

Le gouvernement du Manitoba a annoncé un investissement de 30 millions de dollars au cours de l'année scolaire 2024-2025 pour appuyer des programmes de nutrition scolaires accessibles à tous. Cela comprend également une augmentation du financement de 1,37 million de dollars pour l'année scolaire 2023-2024 pour le Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM) afin de permettre à l'organisme d'accorder du financement aux écoles inscrites sur sa liste d'attente pour l'année scolaire en cours.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le gouvernement du Manitoba investira un montant record de 30 millions de dollars dans trois volets gratuits des programmes de distribution de repas dans les écoles pour veiller à ce que tous les enfants aient facilement accès à de la nourriture, notamment :

- 15 millions de dollars destinés directement aux divisions scolaires pour des programmes locaux de distribution de repas en fonction des inscriptions et des facteurs socioéconomiques;
- 6 millions de dollars pour les écoles publiques des communautés où les besoins socioéconomiques sont les plus criants;
- 9 millions de dollars en subventions pour des programmes de nutrition, disponibles en fonction des demandes présentées, qui comprennent un soutien accru au CNCM, des initiatives de sensibilisation auprès des familles et un soutien aux programmes parascolaires, d'été et de relâche scolaire admissibles.

Rendez-vous sur la page [Le gouvernement manitobain investit 30 millions de dollars dans les programmes d'alimentation scolaires](#) pour de plus amples renseignements sur cette annonce. Les écoles actuellement inscrites sur la liste d'attente de financement du Child Nutrition Council of Manitoba peuvent communiquer directement avec l'organisme à l'adresse info@childnutritioncouncil.com.

Des renseignements supplémentaires sur les programmes seront communiqués au cours des prochains mois.

Coordonnées : schoolnutrition@gov.mb.ca





Éducateur autochtone du mois

La Direction générale de l'inclusion des Autochtones a lancé son projet sur les **Profils d'éducateurs autochtones** au cours de l'année scolaire 2010-2011 et ce projet se poursuit. Présentant des éducateurs autochtones partout au Manitoba, le site Web met en valeur des éducateurs chaque mois de septembre à juin. Les candidats sélectionnés représentent un équilibre entre les quatre points cardinaux, les groupes culturels et les genres. Ce projet est un complément au document [Profils d'éducateurs autochtones : des parcours inspirants](#) qui présente les rôles et responsabilités des éducateurs, des récits personnels et des mots d'encouragement aux jeunes, et à la [Série d'affiches sur les éducateurs autochtones](#) (en anglais seulement), qui met en lumière les éducateurs occupant divers rôles éducatifs, comme les enseignants, les administrateurs, les éducateurs et les Aînés.

Ce projet sert également à répondre au besoin de constamment établir des mécanismes pour recruter et former plus d'éducateurs autochtones et à faire la promotion de l'enseignement comme choix de carrière auprès des élèves et des jeunes. Pour soumettre le nom d'un candidat à la Série d'éducateurs autochtones du mois, veuillez communiquer avec [Wanda Spence](#) au 204 945-4653.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la page [Profils d'éducateurs autochtones | Direction générale de l'inclusion des Autochtones | Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba \(gov.mb.ca\)](#).

Trousses pédagogiques sur les traités

Grâce au financement du Fonds des initiatives de réconciliation avec les Autochtones, plus de **2 000 trousse pédagogiques sur les traités** ont été distribuées aux écoles financées par la province partout au Manitoba en décembre 2023 et en janvier 2024 pour appuyer la mise en œuvre de *l'Éducation sur les traités pour tous : Plan d'éducation sur les Traités de la maternelle à la 12^e année du Manitoba*. Le programme *Éducation sur les traités pour tous* a été élaboré conjointement avec le Comité directeur sur l'éducation sur les traités, coprésidé par la Treaty Relations Commission of Manitoba (TRCM) et le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba. La trousse pédagogique sur les traités comprend une foule de ressources pédagogiques sur les traités pour les enseignants de la maternelle à la 12^e année. Plus précisément, les ressources pédagogiques sur les traités qui se trouvent dans la trousse pédagogique sur les traités comprennent ce qui suit :

- treize guides pédagogiques et tableaux muraux présentant un aperçu de l'année –*Traités et relations découlant des Traités : Guides pédagogiques de la maternelle à la 12^e année*– avec une série de plans de leçon pour chaque niveau scolaire et des liens vers des ressources externes;
- une variété de documents imprimés, comme des livres produits et publiés par la TRCM, des vidéos, des cartes et d'autres ressources pédagogiques;
- du matériel vidéo et audio propre aux traités, comme des DVD;
- d'autres ressources pédagogiques sur les traités, y compris une réplique en chloroplaste d'une médaille de traité et une clé électronique contenant des copies des documents imprimés et des vidéos TRCM-CTV.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la page [Éducation sur les traités pour tous | Direction de l'inclusion des Autochtones \(gov.mb.ca\)](#).



Modifications au Règlement sur les brevets d'enseignement

Le 31 août 2023, le Ministère a modifié le Règlement sur les brevets d'enseignement afin de réduire les obstacles au processus d'obtention du brevet d'enseignement pour les enseignants formés à l'étranger et de mieux reconnaître leur expérience d'enseignement dans d'autres pays. Plus précisément, les modifications permettront :

- d'offrir une certaine souplesse pour satisfaire aux exigences liées à l'obtention d'un brevet provisoire d'enseignement professionnel pour les enseignants formés à l'étranger en acceptant que les candidats aient au plus neuf heures-crédits au total en moins pour satisfaire aux exigences combinées d'une majeure et d'une mineure enseignables et aux exigences élargies;
- de substituer d'un minimum d'un an d'expérience d'enseignement approuvé par le ministre à l'exigence de stage aux fins de l'obtention d'un brevet si le programme d'enseignement suivi par le candidat ne comprenait pas de stage;
- d'élargir la définition d'un établissement de formation à l'enseignement en remplaçant le terme *université* reconnue par *établissement d'enseignement postsecondaire* reconnu pour mieux tenir compte des réalités des programmes d'études postsecondaires internationaux de formation à l'enseignement (il demeure nécessaire que les établissements d'enseignement postsecondaire soient approuvés par le ministre, qui a le pouvoir d'évaluer leur qualité);
- de reconnaître l'expérience professionnelle en enseignement dans les écoles indépendantes à l'étranger en supprimant l'exigence selon laquelle ces écoles doivent recevoir des fonds publics (les écoles indépendantes devront être approuvées par le ministre pour que l'expérience soit reconnue);
- d'abroger la disposition selon laquelle le brevet d'enseignement doit être une condition d'emploi d'une école à l'extérieur du Manitoba, car il ne s'agit pas d'une exigence dans tous les pays; toutefois, le règlement exige toujours qu'un enseignant soit titulaire d'un brevet d'enseignement approuvé pour que son expérience soit reconnue.

Les enseignants et les candidats enseignants qui ont présenté des demandes à la Section des brevets avant le 31 août 2023 peuvent maintenant présenter une demande afin que leurs qualifications soient de nouveau évaluées conformément aux modifications. Pour des renseignements sur l'admissibilité et le processus de demande, consultez le [site Web de la Section des brevets](#). La directrice du Bureau des brevets d'enseignement et des normes a également envoyé une lettre aux employeurs au sujet de ce processus.



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année *(suite)*

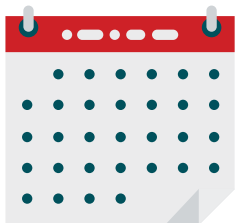
Renforcement de la capacité de prestation de cours de français dans le cadre du programme anglais

Le Bureau de l'éducation française (BEF) a mis au point des ressources de mise en oeuvre pédagogique qui visent les objectifs suivants :

- renforcer la capacité des enseignants grâce à une autoréflexion des enseignants sur la méthodologie d'enseignement du français comme autre langue et à des sondages auprès des élèves qui fournissent une rétroaction sur l'expérience des apprenants;
- renforcer la capacité de leadership en favorisant la compréhension des caractéristiques de l'enseignement et de l'apprentissage efficaces du français au moyen de questions d'entrevue et de listes de vérification de l'observation en classe pour les dirigeants scolaires.

Des équipes composées de dirigeants scolaires et d'enseignants d'écoles publiques et indépendantes subventionnées participent actuellement à la phase pilote. Les commentaires éclaireront le perfectionnement de ces ressources qui amélioreront la prestation des cours de français, au profit des élèves de partout au Manitoba.

Coordonnées : Bureau de l'éducation française, BEF@gov.mb.ca



Annonces ministérielles

Mises à jour sur les dirigeants

Jennifer Maw reprend son rôle à la Division de la réussite scolaire et de l'inclusion

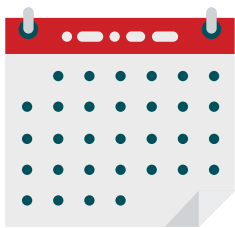
La Direction de l'apprentissage et des résultats est heureuse d'accueillir Jennifer Maw qui reprend son rôle de leadership à titre de coordonnatrice de la Section du Programme provincial d'évaluation. Entre avril 2022 et décembre 2023, Jennifer a été détachée au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), où elle a dirigé l'administration du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE). Ayant joué des rôles clés dans les travaux du programme d'évaluation provincial du Manitoba depuis 2001, l'expérience et les perspectives pancanadiennes récentes de Jennifer seront utiles pour éclairer les travaux en cours du Ministère qui visent à améliorer le programme d'évaluation provincial.

Julie Fine se joint à la Division du rendement et de la responsabilisation

Julie Fine s'est jointe à la Division du rendement et de la responsabilisation à titre de nouvelle directrice de la Section des études indépendantes et de l'éducation internationale le 6 novembre 2023. Avant de se joindre à l'équipe du rendement et de la responsabilisation, Julie a occupé des postes au ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.

Signe Hanson se joint à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Signe Hanson s'est jointe à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à titre de nouvelle directrice administrative des immobilisations et de l'accroissement des espaces le 22 janvier 2024. Signe possède une vaste expérience du gouvernement, ayant établi des relations provinciales et intergouvernementales, dirigé l'élaboration de lois, négocié et géré des ententes de financement fédérales et travaillé avec des partenaires communautaires.



Mises à jour sur les dirigeants (suite)

Mallory Light se joint à la Direction de l'apprentissage et des résultats

Mallory Light s'est jointe à la Direction de l'apprentissage et des résultats à titre de gestionnaire de la politique et de la planification en novembre 2023. Mallory possède une vaste expérience en analyse des lois et des politiques, ayant déjà travaillé dans les ministères des Relations avec les municipalités et, plus récemment, du Sport, de la Culture et du Patrimoine.

Ola Lasisi accepte un nouveau poste

Olalekan (Ola) Lasisi, gestionnaire des Services de comptabilité à la Direction de la responsabilisation et des rapports financiers de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, a accepté un nouveau poste au Bureau du contrôleur provincial. Le dernier jour de travail d'Ola au Ministère remonte au vendredi 5 janvier 2024.

Pour de plus amples renseignements sur la structure organisationnelle du Ministère et les principales personnes-ressources, rendez-vous sur la page www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

Le Ministère, en collaboration avec Santé Manitoba, a élaboré un guide intitulé **Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles**. Le guide comprend des renseignements et des outils à l'intention des établissements de garde d'enfants, des divisions scolaires et des écoles indépendantes subventionnées pour aider à gérer et à prévenir la propagation des maladies infectieuses, y compris des renseignements sur ce qui suit :

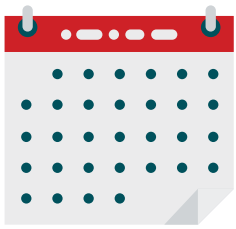
- la propagation des microbes;
- la manière de réduire l'exposition aux microbes et leur transmission;
- les mesures de contrôle et de prévention des infections (p. ex., hygiène des mains, évaluations du risque au point de service, règles d'hygiène en cas de toux);
- le rôle de l'établissement de garde d'enfants et de l'école.

Un site Web sur les [pratiques de base](#) a également été créé pour appuyer la publication du guide. Il comprend des documents de soutien comme des affiches sur la prévention et le contrôle des infections, des ressources, une foire aux questions et une présentation de diapositives.

Remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance

Un remboursement **pouvant atteindre 5 000 \$ par année scolaire** est offert pour aider à couvrir les frais de scolarité liés à des programmes reconnus d'éducation des jeunes enfants offerts dans des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba qui permettent d'obtenir l'agrément à titre d'éducateur ou d'éducatrice des jeunes enfants II ou III au Manitoba.

Pour de plus amples renseignements, y compris le formulaire de demande, rendez vous sur la page [Remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance](#).



Appel de candidatures à titre de membres du Conseil consultatif des élèves pour l'année scolaire 2024-2025

La période de présentation des candidatures au Conseil consultatif des élèves pour 2024-2025 est ouverte. Les membres du Conseil communiquent le point de vue des élèves et donnent des conseils au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance sur les enjeux actuels et en développement en matière d'éducation. Au cours des années précédentes, les élèves ont fourni des renseignements sur de nombreux sujets touchant le domaine de l'éducation au Manitoba. Les problèmes allaient de l'apprentissage à distance et du renouvellement des programmes d'études au soutien en santé mentale et à la pauvreté en éducation.

Nous demandons à tous les éducateurs et à la communauté d'inviter les élèves à présenter leur candidature. Les membres du Conseil auront l'occasion d'acquérir et de démontrer des compétences en leadership, d'acquérir de l'expérience à siéger à un conseil, d'établir des relations durables avec leurs pairs et de mobiliser les partenaires et les intervenants provinciaux en éducation. Les élèves du Manitoba âgés de 14 à 18 ans aux intérêts et aux identités variés, issus de différents milieux et présentant des perspectives diversifiées sont invités à présenter leur candidature.

Consultez la page Web du [Conseil consultatif des élèves](#) pour en savoir plus sur le conseil et la façon de présenter une candidature.

Jour de Louis Riel

Chaque année, le troisième lundi de février, tous les Manitobains sont invités à se souvenir du leadership et de l'héritage de Louis Riel et à commémorer son influence durable sur la province et l'histoire du Manitoba. Louis Riel est reconnu comme un symbole de force et de résistance alors qu'il combattait et défendait les intérêts des Métis et il a été la force motrice derrière l'adhésion du Manitoba à la Confédération pour devenir ainsi la cinquième province du Canada.

Le 23 novembre 2023, le gouvernement du Manitoba a honoré l'héritage de Louis Riel en déposant une nouvelle loi, la [Loi sur Louis Riel](#), qui lui a conféré le titre honorifique de premier premier ministre du Manitoba. Le dépôt de la nouvelle loi marque la première étape du rétablissement de la relation entre le gouvernement du Manitoba et les gouvernements autochtones en tant que partenaires et chefs de file dans la province.

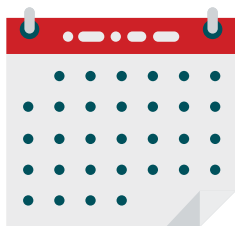
Pour de plus amples renseignements, y compris des idées pédagogiques, rendez-vous sur la page du programme d'études sociales du Ministère au sujet de [Louis Riel](#).

Annonces récentes et à venir

Février

Le **Mois Plaisir de lire** souligne l'importance de la lecture et de l'écriture et souligne les avantages de l'alphabétisation tout au long de la vie.

Le **Mois de l'éducation inclusive** réaffirme l'engagement du Manitoba à l'égard de la philosophie d'inclusion, où chaque enfant ou élève bénéficie d'une éducation de grande qualité afin qu'il puisse réaliser son plein potentiel sur le plan scolaire et dans la vie. Les écoles inclusives offrent un environnement d'apprentissage accessible où tous les élèves apprennent, grandissent et partagent un sentiment d'appartenance.



Annonces ministérielles (suite)

Annonces récentes et à venir (suite)

Février (suite)

Le **Mois de l'histoire des Noirs** célèbre et reconnaît les contributions importantes des Noirs et des personnes d'ascendance africaine tout au long de l'histoire du Manitoba. Alors que le système d'éducation cherche à améliorer les approches et les pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans les écoles afin d'offrir une éducation de grande qualité à tous les élèves, cette annonce incite les Manitobains à en apprendre davantage sur la façon dont les Noirs et les personnes d'ascendance africaine ont contribué à cet effort.

La **Semaine du développement international (du 4 au 10 février 2024)**, sous le thème de cette année « Visez les objectifs », a souligné les objectifs de développement durable et de citoyenneté mondiale et a célébré la façon dont les actions des jeunes Manitobains font une différence à l'échelle mondiale.

La **Semaine d'appréciation de l'éducation (du 11 au 17 février 2024)** a souligné l'influence profonde des éducateurs, du personnel de soutien scolaire et des dirigeants scolaires sur l'apprentissage et l'engagement actif des élèves, car ils aident tous les élèves à acquérir un sentiment d'appartenance et à réaliser leur plein potentiel.

Mars

Le **Mois de l'assiduité et de l'engagement scolaires** reconnaît l'importance de l'assiduité et de l'engagement actif des élèves à l'école et confirme la priorité de travailler entre les systèmes et avec les familles, les communautés et les partenaires du milieu de l'éducation pour accroître l'assiduité et l'engagement des élèves.

Avril

Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance (29 avril au 3 mai 2024)

La 33^e Semaine annuelle des éducatrices et éducateurs de la petite enfance du Manitoba se déroule du 29 avril au 3 mai 2024 au Manitoba. Les travailleurs des services à l'enfance jouent un rôle essentiel dans la vie de dizaines de milliers d'enfants et de familles à travers la province. Cette semaine est une occasion de célébrer et de reconnaître l'incidence profonde des éducateurs des jeunes enfants dans le soutien du développement social, émotionnel, physique et intellectuel des enfants, allant des plus jeunes nourrissons jusqu'aux enfants d'âge scolaire et au-delà.

Saviez-vous qu'environ la moitié des employés de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance sont des éducateurs des jeunes enfants autorisés? Bonne Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de notre équipe à la vôtre!

Saviez-vous

qu'environ la moitié des employés de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance sont des éducateurs des jeunes enfants autorisés?
Bonne Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de notre équipe à la vôtre!

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié en automne, en hiver et au printemps. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

